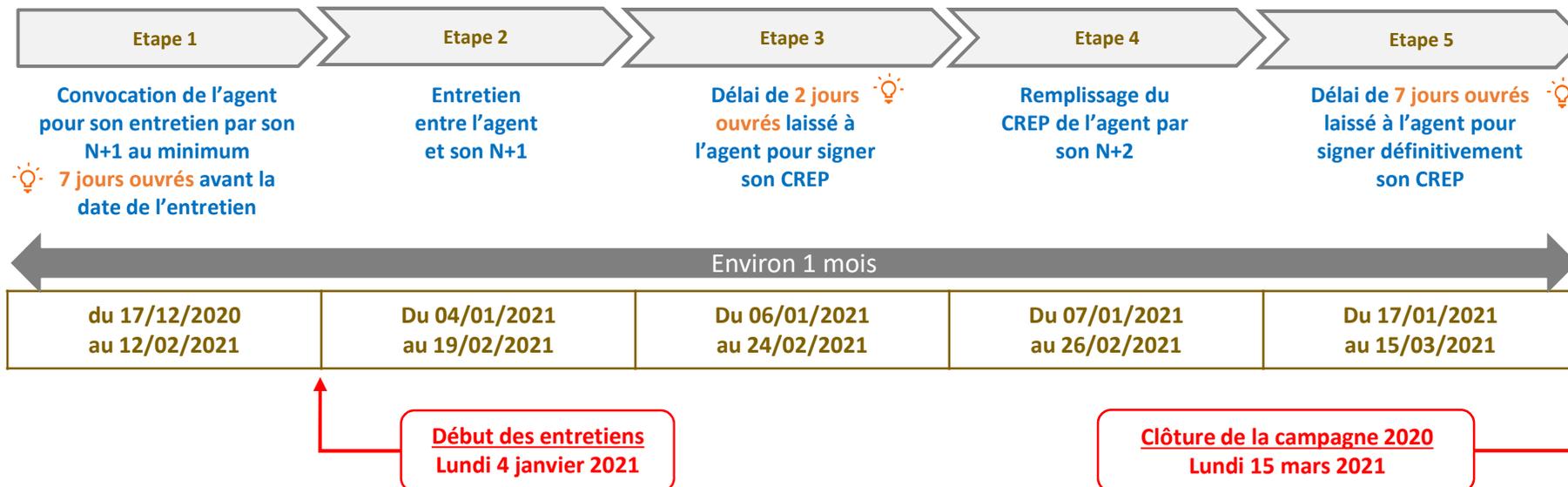


CALENDRIER INDICATIF DES ÉTAPES DE LA CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2021 (au titre de 2020)

⚠ La durée de la campagne 2020 intègre d'ores et déjà la latitude de 15 jours qui était laissée aux notateurs ⚠
pour finaliser les travaux. Le 15/03/2021 est un terme de rigueur.



Vacances	ZONE A <i>Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon et Poitiers</i>	ZONE B <i>Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen et Strasbourg</i>	ZONE C <i>Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles</i>
NOËL	Du 19/12/20 au 04/01/21		
HIVER	Du 06/02/21 au 22/02/21	Du 20/02/21 au 08/03/21	Du 13/02/21 au 01/03/21

⚠ Il s'agit d'un calendrier indicatif qui est basé sur le postulat d'une présence de l'agent et de ses évaluateurs.
Il vous appartient de l'adapter en anticipant les absences annoncées de chacun des acteurs de ce processus (congés, opex, formation, ...).